



ACHAT ET PRET EN INSTANCE DE DIVORCE

Par **COVICMATH**, le **08/11/2014** à **11:36**

Bonjour, je suis en instance de divorce (ordonnance de conciliation rendue). J'étais marié sans contrat en 1974 et nous avons vendu durant l'instance en divorce une maison qui dépendait de la communauté. L'argent est séquestré chez le notaire en attendant le partage. Puis je acheter un appartement et faire un prêt relais avant le prononcé du divorce? Je me permets d'insister sur l'urgence car j'ai vu un appartement qui me plaisait beaucoup et je dois faire une offre.
Cordialement